

Article 22

Année	4	Heures CM	13	Caractère	option	Code	M74-AP-AC
Semestre	7	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Carolus

Objectifs pédagogiques

Article 22 articule deux périodes de travail, dont les buts pédagogiques, le rythme, et le type d'activités sont totalement différents, et pourtant entièrement complémentaires et nécessaires l'une à l'autre.

La première période est très comparable à un travail de projet en architecture, incluant la recherche d'un lieu urbain laissé pour compte ou interstitiel, son analyse morphologique et historique — mais aussi l'inventaire de ses potentialités spatiales et sensibles —, la recherche de références ou de sources d'inspiration. Vient alors le temps de la conception autour d'un cahier des charges et selon une idée-force. Mais Article 22 pousse la démarche un cran plus avant, puisque les installations sont réellement et physiquement réalisées, pour un temps court, sans perturber ni détériorer l'espace investi. Revient à l'étudiant de documenter son travail de conception, de réalisation ainsi que l'œuvre in situ, par des photographies, des enregistrements et des vidéos.

Progressivement, à partir de la moitié du semestre, les étudiants sont amenés à former un comité éditorial, à s'organiser collectivement, se distribuer des rôles et prendre des responsabilités, établir un planning pour la semaine intensive, préparer un budget précis qui sera présenté à l'administration, l'amender (et donc revoir les prestations), rechercher le matériel nécessaire, préparer les commandes, etc.

C'est également progressivement qu'une charte graphique est élaborée, qui sera appliquée à tous les produits de la semaine intensive (affiches, livre, DVD, etc.). Eventuellement également à la scénarisation du film ainsi qu'aux tournages (que les étudiants préfèrent œuvre collective plutôt qu'individuelle, ne serait-ce que pour des questions de cohérence de l'image).

Enfin, la semaine intensive est le moment d'un atelier de 5 jours consacrés à la réalisation.

Article 22 est désormais lié au Laboratoire d'exploration et d'étude des potentiels de la Ville Ignorée, en cours de formation (collab. avec N. Depoutot).

[Vidéo de présentation sur Youtube](#)

Contenu

Où il est question d'ingénierie culturelle.

Tout ce qui ressort de l'organisation d'un projet artistique, a fortiori s'il est collectif – orchestration d'un contenu, planification et répartition des tâches, montage d'un budget et d'un plan de financement, établissement d'un commissariat, scénographie d'exposition, publication d'un catalogue, communication et, bien entendu, coordination de l'intervention des corps de métier – relève de ce que l'on a pris l'habitude de nommer ingénierie culturelle.

C'est à cette approche de la maîtrise d'ouvrage que se sont livrés 23 étudiants de master 1 dans le cadre de l'option Article 22. A la fois individuellement concepteurs et réalisateurs d'une intervention urbaine sur le thème du dimensionnement, chacun a tenu son rôle dans l'élaboration collective d'un projet d'exposition, de film et de livre-catalogue.

Où il est question d'interventions urbaines.

Il y a au moins deux manières de produire une intervention urbaine.

L'une consiste à travailler très en amont à la recherche de partenaires et de budgets ainsi qu'à la négociation d'autorisations à occuper et modifier l'espace public. Enfin, à réaliser le projet et en diffuser largement l'existence ou le programme événementiel. C'est une approche lente et lourde, inaccessible aux non-professionnels et inadaptée à un temps universitaire semestriel.

La seconde méthode est l'action légère, pirate et éphémère. Légère, afin de tenir d'un budget inexistant, de pouvoir être montée en un éclair et de ne pas détériorer l'espace public; pirate, car s'affranchissant de toute démarche administrative et éphémère, afin de restituer l'espace commun intact rapidement après intervention. Article 22 : Démerde-toi comme tu peux.

Les projets ainsi conçus et réalisés s'adressent donc à un public réduit et le plus souvent contingent et aléatoire, non préparé ni demandeur (les passants).

Où il est question de rassembler ce qui est éparé.

La mise en scène d'une exposition convoque généralement au moins deux des trois règles du théâtre classique : unité de lieu et unité de temps. La floraison de 23 projets éphémères, en divers points de la ville et de manière asynchrone, n'autorise guère à parler d'exposition... L'idée à l'origine d'Article 22 est pourtant de rassembler ce qui est éparé dans l'espace et le temps, afin de faire émerger une cohérence a posteriori, sous la forme d'une exposition, d'un film et d'un livre-catalogue.

THÉMATIQUES DES COURS

- Interventions urbaines
- Le Dimensionnement : cette année : 'Le Module'
- Le Braconnage urbain - L'exploration urbaine
- James Turrell - installations lumineuses
- Installations sonores - Intervenant M. Dominique Petitgand, plasticien du son.
- Installations miniatures
- Land Art - La ville considérée comme un paysage
- « Thomasson » - La typologie d'Akasegawa Genpei
- Actions et Happenings
- Le Livre-objet

Expositions et scénographie

Mode d'évaluation

L'évaluation prend en compte l'implication de l'étudiant, la pertinence du projet relativement au cahier des charges, le respect des contraintes, la cohérence esthétique, le soin, l'ingéniosité apportée à la résolution des problèmes.

Une seconde évaluation collective (minorée ou majorée selon les étudiants le cas échéant) est pratiquée sur l'ensemble de la semaine collective intensive

Travaux requis

Individuel:

- recherche de site
- conception et réalisation d'une installation urbaine in situ, légère et éphémère sur le thème du dimensionnement

Collectif:

- un livre-catalogue
- un film sur DVD
- une exposition

Bibliographie

Akasegawa G., Rojō Kansatsugaku Nyūmon (Hyperart), Paperback Bunko, 1986.

Castigliano F., Flâneur, The Art of Wandering the Streets of Paris, CIPP, 2017.

Cox C., Max Neuhaus, Yale University Press, 2009.

De Certeau, L'Invention du quotidien, 1 - Arts de faire, Folio, 1990.

Gowan M., James Turrell: A Retrospective, Prestel, 2013.

Hannem T., Urbex : 50 lieux secrets et abandonnés en France, Flammarion, 2016.

Heizer M., Double Negative, Rizzoli, 1991.

Kawamata T., Tadashi Kawamata : Workshop, A.P.R.E.S. éd., 2008.

McFadden J., Walter De Maria: Meaningless Work, Reaktion Books, 2016.

Support de cours

« Article 22 » (« débrouille-toi comme tu peux! ») est un cours-atelier de 45 heures (15 x 3h), du 1^{er} semestre de Master 1. Il est optionnel.

Il est construit en 2 grande parties, correspondant globalement, la première à un travail individuel (une installation urbaine in situ, légère et éphémère sur le thème du dimensionnement), et la seconde, à un travail collectif d'ingénierie culturelle (un livre-catalogue assorti d'un DVD, en 40 exemplaires, et une exposition de planches individuelles). L'effectif se compte habituellement autour une vingtaine de participants.

Il se compose de cours magistraux thématiques, et d'ateliers. Lors de la période de travail individuel, ces ateliers sont le lieu de commentaires, d'appréciation et de conseils relatifs au projet envisagé. Durant la semaine intensive, l'atelier est permanent, et fonctionne comme une petite agence à l'œuvre de la réalisation d'un livre-catalogue, d'un film et de la scénographie d'une exposition.

Les séances comportent un cours magistral d'une heure, suivi de 2 heures d'atelier, séance de présentation ou de correction. Elles sont l'occasion de conseiller l'étudiant dans l'avancée de son projet, de lui suggérer des références à consulter et des pistes à suivre, mais aussi d'étoffer ou de rendre plus cohérent son projet.

Les cours magistraux sont développés autour de thématiques liées à l'art contemporain, notamment aux installations urbaines, à l'exploration urbaine, au Land art, aux interventions et happenings, mais aussi à l'ingénierie culturelle, à la scénographie et au livre-objet.

Les cours sont abondamment illustrés par des diapositives et des vidéos puisées dans l'art contemporain.

Les ateliers sont le lieu de présentation collective des lieux visités, des analyses produites, des projets envisagés, de l'avancement des travaux, mais aussi l'occasion d'orienter les étudiants vers des références liées à leur projet et de les aider à résoudre les problèmes rencontrés.

C'est également lors de ces ateliers que, progressivement, les étudiants se composent en comité éditorial, discutent et décident des choix à faire pour le projet collectif, et s'entre-distribuent rôles, tâches et responsabilités.



